

Premiers résultats de la surveillance archéologique

École d'État-Major à Compiègne (60)

Dans le cadre de la réhabilitation de l'ancienne École d'État Major, l'ARC a choisi le bureau d'études Éveha (dir. Kateline Ducat) pour réaliser un suivi archéologique des travaux d'assainissements, conformément à la prescription du service régional de l'Archéologie de Picardie. Depuis fin janvier 2016, les archéologues fouillent chaque tranchée d'assainissement, en coactivité avec l'entreprise Brézillon, de manière à fournir un plan précis des vestiges avant leur destruction définitive par les nouveaux aménagements. Cette opération concerne une parcelle de 19 200 m² au nord nord-ouest de la ville, sur laquelle près de 3 000 m² de sondages archéologiques ont été réalisés. C'est une opportunité rare de pouvoir renseigner la genèse et l'évolution de la « Couture Charlemagne » de part et d'autre de l'enceinte urbaine.

> Une enceinte médiévale étonnement préservée

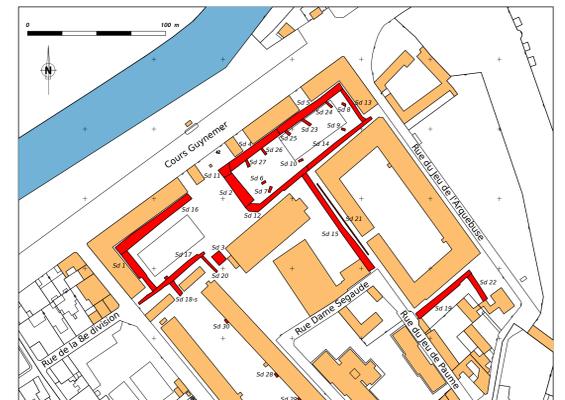
La découverte majeure du site correspond au rempart urbain (fig. 3, 4), qui se développe selon un axe nord-est - sud-ouest sur près de 150 m de long. Ce mur, apparu à seulement 30 cm de profondeur, mesure jusqu'à 3,30 m de large et descend sur près de 6 m à l'époque de son édification sous Philippe Auguste, au XII^e siècle. La matière première nécessaire à cet imposant ouvrage a été extraite sur place : des sondages confirment la présence à moins d'un mètre sous le sol actuel du banc calcaire sur lequel la ville s'assieye.

La profondeur limitée des travaux n'a pas permis de dégager les fondations de la fortification seulement ses assises supérieures, ce qui peut expliquer la quasi absence d'objets conservés pour le Moyen Âge. La mise au jour d'une courtine donnant accès notamment à une meurtrière (fig. 4) permet d'imaginer l'utilisation première des parties hautes de cet ouvrage défensif. Différentes réparations ont été menées jusqu'au XVII^e siècle avant la récupération partielle des blocs calcaires en surface de l'enceinte au courant du XVIII^e siècle.

D'après les sondages réalisés sur près de 3 m de profondeur, il n'y a aucune trace de construction accolée intramuros contemporaine de l'enceinte (fig. 6). À l'époque, cet espace était en effet réservé à la culture et à la pâture du bétail, tandis que l'habitat et les activités artisanales se tenaient principalement au sud-ouest du site, dans le coeur du bourg médiéval.

> Des caves et bâtiments de l'Époque moderne à post moderne

À fin de l'Époque moderne, les berges pentues de l'Oise jusqu'alors représentées plantées sont recouvertes par plus de 5 m de remblais, observés de part et d'autre de la muraille. Ce réhaussement a permis l'extension de la ville, dont quelques murs sont conservés, mais dont l'usage reste indéterminé. Certains fonctionnent avec des caves voûtées coïncidant pour les plus récentes à l'installation du quartier Bourcier puis de l'École d'État Major au milieu du XIX^e siècle (fig. 2, 5).



> Fig. 1 : Plan d'ensemble de l'École d'État-Major avec en rouge les sondages archéologiques.



> Fig. 2 : Égoût ovoïde maçonné, en fonction depuis le milieu du XIX^e siècle, quadrillant l'emprise.



> Fig. 3 : Dégagement du mur d'enceinte médiéval recouvert par un escalier de cave moderne, Place d'Armes.



> Fig. 4 : Dans l'épaisseur du rempart, une meurtrière (en haut à gauche) a été bouchée et transformée en latrines, Place d'Armes.



> Fig. 5 : Vaste cave attenante aux bâtiments militaires, édifiés en 1858.



> Fig. 6 : Plan des vestiges au nord du site.



Au terme de la phase de terrain, qui s'achève en juillet, les objets archéologiques extraits vont être analysés, en particulier pour préciser la chronologie des événements. Pour les constructions, il s'agira de reconnaître leur organisation, leur intégration dans la trame parcellaire du Moyen Âge à nos jours et d'observer les diverses fonctions de l'enceinte. Les recherches archivistiques permettront potentiellement de trouver des informations sur la nature des activités qui ont pu y être pratiquées en lien avec les deux centres névralgiques de Compiègne qu'étaient le palais royal et le monastère Saint-Corneille.

Cette première intervention sur une vaste zone urbaine jusqu'alors peu documentée par l'archéologie s'achèvera par la remise d'un rapport de fouille détaillant l'ensemble des découvertes. Celles-ci seront prochainement complétées par les fouilles de la Cour Jeanne d'Arc et de la Cour d'Eylau.